

Dison, le 9 mai 2018

Agent traitant :
Aurélie Lemoine
Employée d'administration
Service du Secrétariat

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux

OBJET : CONSEIL COMMUNAL – CONVOCATION – ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

A la demande de Monsieur Jean-Paul MAWET, Conseiller communal, je porte à votre connaissance que ce dernier a déposé les points complémentaires repris ci-dessous à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal qui se tiendra pour la première fois à la Maison communale le **mardi 22 mai 2018 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

SEANCE PUBLIQUE

- 20.1. Règlement-taxe sur l'absence d'emplacements de parcage : Abrogation du règlement en vigueur et remplacement par un nouveau règlement - Décision
- 20.2. Règlement sur l'affichage électoral en prévision des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à l'expression de ma considération la meilleure.


Yvan YLIEFF,
Bourgmestre
Ancien Ministre

